



Centre Européen
des Consommateurs
Luxembourg

Newsletter Centre Européen des Consommateurs Luxembourg

- Le plafonnement des appels téléphoniques à partir du 15 mai
- Le "Midi du consommateur européen" sur la sécurité alimentaire au niveau européen avec la Ministre de la Protection des consommateurs, Madame Paulette Lenert
- Le CEC sur YouTube

Appeler moins cher vers les autres pays de l'UE

Ceux qui passent de nombreux appels depuis leur domicile vers d'autres pays de l'UE verront le coût de ces appels baisser à partir du 15 mai 2019. Selon [un règlement de l'Union européenne du 11.12.2018](#), le tarif maximum pour un appel de votre domicile vers un autre pays de l'UE sera de 19 cents la minute hors TVA. A l'avenir, l'envoi d'un SMS ne pourra pas coûter plus de 6 centimes hors TVA.

Les frais supplémentaires pour les appels depuis un autre pays de l'UE (itinérance) avaient déjà été supprimés en juin 2017. Cependant, ceux qui voulaient appeler vers d'autres pays de l'UE depuis leur pays d'origine devaient quand même supporter des coûts très élevés. Le nouveau règlement y mettra fin à partir du 15 mai. Il convient de noter que les nouvelles règles ne s'appliquent qu'aux appels destinés aux États membres de l'UE. La Norvège, l'Islande et le Liechtenstein seront inclus ultérieurement.

Toutefois, même après le 15 mai, la plus grande prudence s'impose lors des appels téléphoniques sur une croisière ou en avion. En effet, les connexions peuvent rapidement coûter cher si les consommateurs ne se connectent pas à un réseau mobile terrestre. Les appels téléphoniques et les connexions de données s'y font souvent par satellite et sont extrêmement coûteux.

Vous trouverez plus d'infos sur le sujet «Télécommunications» [sur notre site web](#).

Ab 15.5.2019 günstiger ins EU-Ausland telefonieren

Wer viele Telefonate von zu Hause ins EU-Ausland führt, darf ab dem 15. Mai 2019 mit geringeren Kosten rechnen. Gemäß einer [EU-Verordnung vom 11. Dezember 2018](#) darf der Tarif für ein Gespräch aus dem Heimatland ins EU-Ausland maximal 19 Cent pro Minute plus Mehrwertsteuer betragen. Fürs Verschicken einer SMS dürfen künftig Kosten von höchstens 6 Cent (plus Mehrwertsteuer) anfallen.

Bereits im Juni 2017 waren Extra-Gebühren für Handytelefonate im EU-Ausland (Roaming) abgeschafft worden. Wer jedoch von zu Hause aus in andere EU-Länder anrufen wollte, musste weiterhin mit sehr hohen Kosten

rechnen. Mit der neuen EU-Verordnung ist ab dem 15. Mai damit nun Schluss.

Zu beachten ist, dass die Regelung ausschließlich für Telefonate in EU-Mitgliedstaaten gilt. Norwegen, Island und Liechtenstein werden später hinzukommen.

Jedoch gilt auch nach dem 15. Mai höchste Vorsicht bei Telefonaten auf Kreuzfahrten und in Flugzeugen. Denn dort können Verbindungen schnell ins Geld gehen, wenn Verbraucher sich nicht in ein terrestrisches Mobilfunknetz einwählen. Telefongespräche und Datenverbindungen laufen dort oft über Satellitensysteme und sind extrem teuer.

Mehr Infos zum Thema „Telekommunikation“ finden Sie auf unserer [Internetseite](#).

26.06.2019: Midi du consommateur européen - La sécurité alimentaire au niveau européen en présence de la **Ministre de la Protection des consommateurs, Madame Paulette Lenert**

Mercredi 26 juin 2019,
de 12:30 à 14:00

dans la Maison de l'Union européenne, 7, rue du Marché-aux-Herbes –
Luxembourg

Plus d'informations suivront!

26.06.2019: Midi du consommateur européen - Lebensmittelsicherheit auf EU-Ebene in Anwesenheit der Verbraucherschutzministerin, Frau Paulette Lenert

Mittwoch 26 Juni 2019,

12:30 bis 14:00 Uhr

Maison de l'Union européenne, 7, rue du Marché-aux-Herbes –Luxembourg

Weitere Informationen folgen!



CEC Luxembourg sur YouTube

Dorénavant, vous pouvez également trouver le Centre Européen des Consommateurs Luxembourg sur [YouTube](#). Sur la chaîne vidéo du Centre Européen des Consommateurs Luxembourg, les utilisateurs peuvent visionner des vidéos en anglais et en français sur différents sujets de consommation. Suivez-nous et likez-nous !

CEC Luxembourg auf YouTube

Ab jetzt finden Sie das Europäische Verbraucherzentrum Luxemburg auch auf [YouTube](#). Auf dem Videokanal des Zentrums „Centre Européen des Consommateurs Luxembourg“ können User sich Videos zu verschiedenen Verbraucherthemen auf Englisch und Französisch anschauen. Folgt und liket uns!



Centre Européen des Consommateurs GIE, Luxembourg 2A, rue Kalchesbrück L-1852

Luxembourg Tél.: +352 26 84 64 1 Fax: +352 26 84 57 61 Email: info@cecluxembourg.lu

Disclaimer: The information contained in these message and attachments is intended solely for the attention and use of the named addressee and may be confidential. If you are not the intended recipient, you are reminded that the information remains the property of the sender. You must not use, disclose, distribute, copy, print or rely on this e-mail. If you have received this message in error, please contact the sender immediately and irrevocably delete or destroy this message and any copies.

Avertissement : Les informations contenues dans ce message et les pièces qui y sont jointes sont établies à l'intention et à l'usage exclusifs du destinataire et peuvent être confidentielles. Si ce message ne vous est pas destiné, nous vous rappelons que les informations qu'il contient demeurent la propriété de l'expéditeur et que vous ne pouvez pas utiliser, divulguer, diffuser, reproduire ou imprimer ce message électronique ni vous fonder sur son contenu. Si ce message vous a été adressé par erreur, nous vous prions de vous mettre immédiatement en rapport avec l'expéditeur et d'effacer ou de détruire définitivement le message ainsi que toute copie éventuelle.

If you are not interested in receiving any more messages like this one, you can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#)

